

Proposition de modification de l'accord-cadre ARENH

Date de la contribution : 15/09/2020

Question 1 : Êtes-vous favorables aux évolutions envisagées s'agissant notamment des stipulations applicables en cas d'invocation du bénéfice de la force majeure ?

Favorable

Commentaire :

Afin d'éviter les désaccords d'interprétation qui sont apparus à la suite des mesures gouvernementales de mars 2020, EDF est favorable à la clarification et à la précision des stipulations de l'accord-cadre applicables en cas d'invocation par l'une des parties d'un cas de force majeure. En particulier, EDF accueille favorablement la proposition de modification de la CRE consistant à revenir à la définition de droit commun de la force majeure. Cette clarification est, par ailleurs, cohérente avec l'engagement ferme souscrit par le fournisseur, au titre de l'article R.336-10 du Code de l'énergie, d'acheter les quantités totales de produit d'ARENH qui lui seront cédées. EDF pense toutefois nécessaire d'introduire les modifications complémentaires décrites en pièce-jointe.

Question 2 : Quelles autres modifications vous semblent nécessaires pour clarifier la mise en application d'une telle clause compte tenu du retour d'expérience de la période passée ?

Afin d'éviter les désaccords d'interprétation qui sont apparus à la suite des mesures gouvernementales de mars 2020, EDF est favorable à la clarification et à la précision des stipulations de l'accord-cadre applicables en cas d'invocation par l'une des parties d'un cas de force majeure. En particulier, EDF accueille favorablement la proposition de modification de la CRE consistant à revenir à la définition de droit commun de la force majeure. Cette clarification est, par ailleurs, cohérente avec l'engagement ferme souscrit par le fournisseur, au titre de l'article R.336-10 du Code de l'énergie, d'acheter les quantités totales de produit d'ARENH qui lui seront cédées. EDF pense toutefois nécessaire d'introduire les modifications complémentaires décrites en pièce-jointe.

Question 3 : Considérez-vous qu'il existe d'autres clauses de l'accord-cadre qui devraient être modifiées ? Si oui, lesquelles et pour quelles raisons ?

Les modifications proposées par EDF sont décrites en pièce-jointe.

Liste des pièces jointes à la contribution :

Réponse EDF consultation CRE re modifications accord-cadre ARENH VFin.pdf